



SNUipp - FSU Val d'Oise

26 rue Francis Combe
95014 Cergy cedex

Cergy, le mardi 24 janvier 2012

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Le Snuipp a déjà eu l'occasion de dénoncer le Livret Personnel de Compétences qui ne constitue pas un outil de travail efficace. Il ajoute aux enseignants une surcharge de travail non comptabilisée tout en ne permettant pas un véritable suivi des progrès des élèves.

Lors de la présentation de l'application numérique le mardi 17 janvier, nous avons soulevé les obstacles induits par sa mise en place avant la fin de l'année : le manque de formation des collègues et l'accès exclusif à cette application par la clé OTP du directeur.

Depuis cette date les écoles ont reçu, par mail, le « *manuel du directeur* », tutoriel de 75 pages où les collègues et le travail en équipe ne sont jamais mentionnés. Le directeur serait donc seul à compléter tous les livrets de compétences des élèves de son école. Au delà de la surcharge de travail, du manque de formation et de la négation du travail en équipe, ne voit-on pas émerger une nouvelle conception des missions du directeur ?

De nombreux collègues nous interpellent, et nous font part de leurs inquiétudes. Ils ne comprennent pas cette mise en place précipitée sans concertation et sans formation, d'autant que les écoles remplissent déjà le LPC en format papier.

C'est pourquoi Monsieur l'Inspecteur d'Académie, nous réitérons notre demande du 17 janvier, de différer la mise en place de cette application à la rentrée scolaire 2012.

A cette date, le Livret Scolaire Numérique, qui donne un accès personnel à chaque enseignant et permet de valider les items du LPC, serait normalement opérationnel. Tous les enseignants pourraient alors avoir eu accès à une formation permettant ainsi de mesurer l'intérêt et les limites de l'outil.

Veuillez croire, monsieur l'Inspecteur d'Académie en notre attachement au bon fonctionnement du service public d'éducation.

Alexis Pomérat

Secrétaire départemental du SNUipp 95